

ECHO | Enseignement
& Formation



Néphrologie & Dialyse

Formations

2025

SOMMAIRE



- 01** Offre de formation
- 02** Néphrologie & Dialyse
- 03** Prise en charge des patients
- 04** Prévention & gestion des risques
- 05** Medial
- 06** Renseignements & Modalités d'inscription

ECHO NÉPHROLOGIE & DIALYSE

○ Nos activités



Néphrologie

Dépister, prévenir l'insuffisance rénale chronique et assurer le suivi des patients greffés rénaux



Sites de traitements

Une prise en charge régionale et de proximité :
25 unités d'autodialyse
17 unités de dialyse médicalisées
9 centres d'hémodialyse



Dialyse à domicile

Favoriser l'autonomie des patients et les accompagner tout au long de leur prise en charge



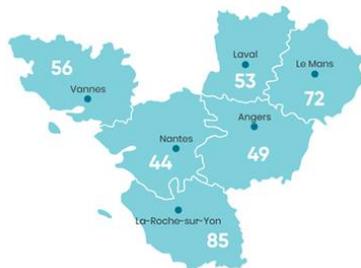
Dialyse et vacances

Organiser votre séjour sur le littoral atlantique ou une autre destination...



Compétences mobilisées

713 professionnels dont :
41 médecins néphrologues
5 pharmaciens
381 infirmiers



Soigner et accompagner

Des psychologues, diététiciennes et assistantes sociales pour vous conseiller et vous accompagner.



Recherche et innovation

Des études cliniques et des publications



Formation professionnelle

Une offre de formation ciblée pour répondre aux besoins d'expertise et de développement des compétences.



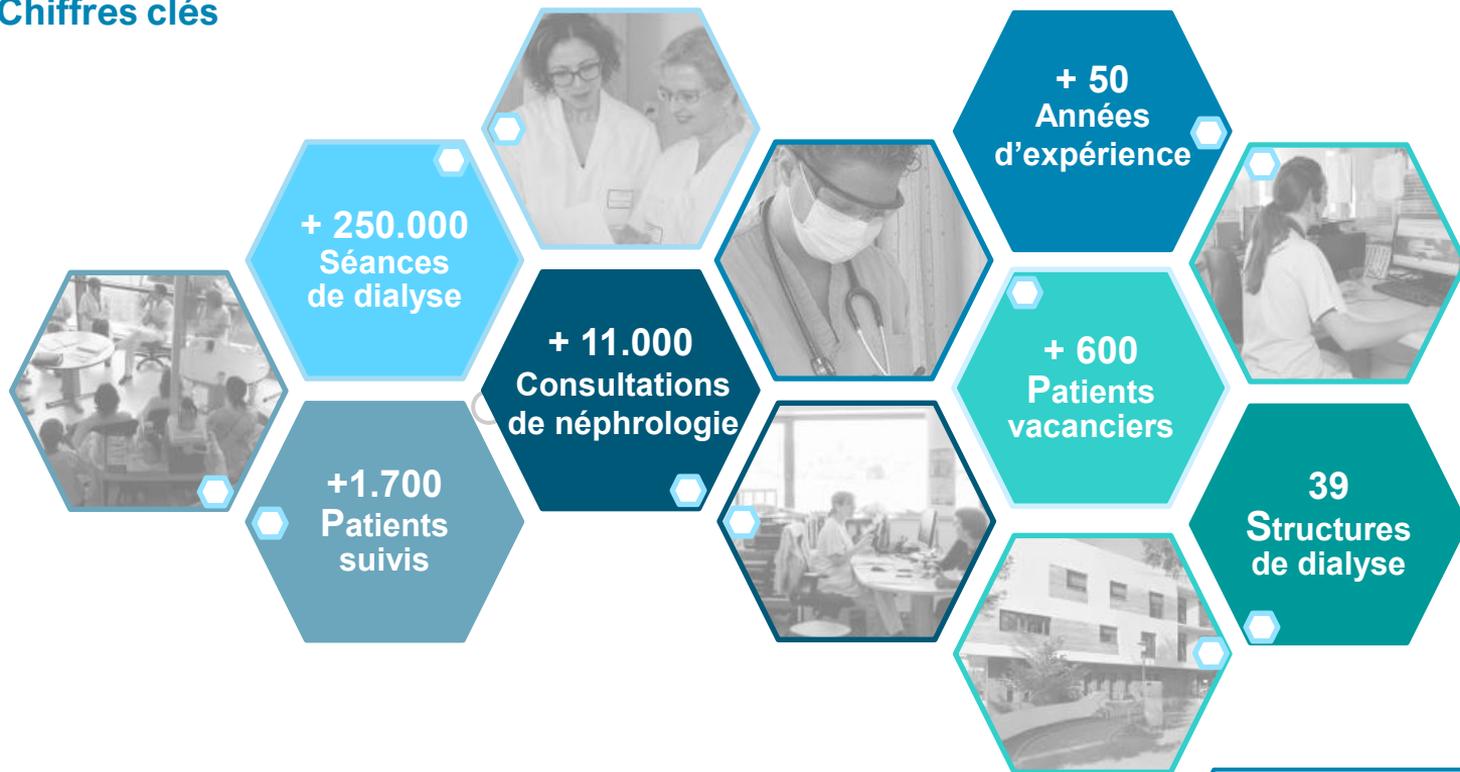
MEDIAL, dossier patient informatisé

Editeur d'une suite logicielle, permettant d'assurer en toute sécurité, le suivi et le partage professionnels de santé

Code APE : 8610 Z – Activités hospitalières
N° SIRET : 302 666 06 000 173 - www.echo-dialyse.fr

ECHO NÉPHROLOGIE & DIALYSE

○ Chiffres clés



ECHO ENSEIGNEMENT & FORMATION

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délivrée par

ATALIA
CERTIFICATION

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION

○ Notre ADN



Des formateurs en exercice et experts dans leur domaine d'intervention

Des professionnels de santé ou dont le métier est en lien avec la néphrologie, la dialyse ; reconnus pour leur expertise et leurs compétences pédagogiques. Tous sont animés par la transmission de leurs savoirs et savoir-faire ainsi que le partage d'expérience.



Des dispositifs de formation adaptés

Inter, Intra, Classe virtuelle, Simulation, Tutorat, Situation de travail, Multimodalité, Programmes sur-mesure, Formation initiale ou perfectionnement, notre priorité est de vous proposer une réponse adaptée à vos besoins et de vous apporter entière satisfaction.



Une approche pédagogique qui respecte l'andragogie

Des programmes adaptables selon les besoins, le profil, l'expérience des apprenants et qui invitent à la pratique réflexive : les apprenants sont impliqués dans leur apprentissage. Les apprentissages sont basés sur des expériences vécues. De nouvelles connaissances sont acquises via l'expérimentation. Les méthodes et les outils pédagogiques utilisés facilitent les transferts de savoirs et de savoir-faire.



Une démarche qualité dynamique

Notre organisme de formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Il est habilité à dispenser des actions de Développement Professionnel Continu et intègre dans ses formations les exigences des référentiels qualité Qualiopi – Certificat N°ATA 1667 2025



Une tarification des formations au plus juste

L'Association ECHO étant exonérée de TVA, les prix indiqués sont nets de taxe. Ils comprennent : L'élaboration et la mise en œuvre du programme de formation, l'ingénierie pédagogique, la réalisation et la remise des supports de formation, l'animation de l'action de formation.

ECHO ENSEIGNEMENT & FORMATION

○ Nos missions

**Transmettre nos savoirs / savoir faire
et partager l'expérience ECHO**

**S'appuyer sur notre réseau de professionnels experts,
issus du secteur privé et public**

**Proposer une offre de formation différenciante ciblée
qui répond aux besoins d'expertise et de développement
des compétences des parties prenantes de la néphrologie
en vue de mieux soigner et accompagner
les patients atteints d'une maladie rénale**

**Accompagner les établissements de dialyse
dans la conception et la mise en œuvre
d'action de formation sur-mesure
dans nos domaines d'expertise**

ECHO

Enseignement
& Formation

01

OFFRE DE FORMATION

Néphrologie & Dialyse

UNE OFFRE DE FORMATION

○ À destination des professionnels de la néphrologie et de la dialyse

- Elle s'inscrit dans une démarche d'anticipation et d'adaptation des métiers, des compétences et de partage des connaissances / pratiques au regard des exigences de la Haute Autorité de Santé ; des orientations prioritaires définies par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu, des référentiels qualité et des besoins en formation des professionnels de la néphrologie et de la dialyse.
- Elle se décline en 4 domaines d'expertise : **Néphrologie – Dialyse – Prise en charge patient – MEDIAL, Dossier patient informatisé**

○ Adaptable aux besoins des apprenants et des établissements de santé

- **Des formations collectives inter-établissements en présentiel ou à distance, avec ou sans tutorat** dans le cadre :
 - ▶ D'une démarche d'acquisition et de développement de connaissances, de compétences et de partage d'expérience ;
 - ▶ D'un parcours d'intégration de nouveaux collaborateurs ;
 - ▶ D'une évolution majeure de la solution logicielle MEDIAL dédiée à la gestion informatisée du dossier patient insuffisant rénal.
- **Des formations collectives sur-mesure en INTRA, en présentiel, à distance ou en multimodalité avec ou sans tutorat** dans le cadre :
 - ▶ D'une démarche d'acquisition et de développement de connaissances, de compétences individuelles et/ou collectives ;
 - ▶ D'un parcours d'intégration de nouveaux collaborateurs ;
 - ▶ De l'implémentation de MEDIAL ou de montée en compétences au sein de votre établissement de dialyse.

Nous définissons ensemble le programme, la durée, la planification, l'accompagnement au changement et la ou les modalité(s) en fonction de vos besoins. ECHO vous apporte son savoir-faire tout au long de votre projet ;
- **Des formations individuelles en présentiel, à distance ou en multimodalité avec ou sans tutorat** dans le cadre :
 - ▶ D'une démarche de spécialisation dans la néphrologie et la dialyse ;
 - ▶ D'une démarche d'acquisition et de développement de connaissances et de compétences.

UNE OFFRE DE FORMATION

- Adaptable aux besoins des apprenants et des établissements de santé



FORMATIONS PRÉSENTIELLES

Un formateur se déplace en INTRA ou INTER établissements pour animer une formation de 4 à 10 apprenants.

Modalité dédiée à certaines formations



FORMATIONS CLASSES VIRTUELLES

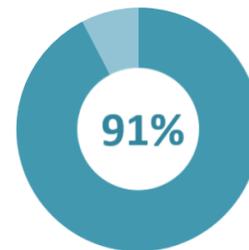
Un formateur anime à distance une action ou un module de formation en INTRA ou INTER pour 1 à 8 apprenants. Modalité dédiée aux formations/ateliers adaptés.



FORMATIONS E-LEARNING

Des contenus pédagogiques accessibles via une plateforme de formation numérique pendant une période donnée. Modalité dédiée aux formations théoriques/multimodales.

Taux de satisfaction apprenants





DES FORMATIONS E-LEARNING

À suivre à distance en auto-formation avec ou sans l'accompagnement d'un tuteur

Des programmes et des contenus pédagogiques accessibles via une plateforme de formation numérique pendant une période donnée

- Un apprentissage individualisé adapté aux besoins des apprenants
- Des formats digitaux engageants et variés : vidéos, *podcast*, jeux interactifs, quizz, autodiagnostic, évaluation des acquis, etc.
- Un suivi de la progression des apprenants et du niveau de maîtrise des connaissances possible pour les responsables formation, les managers
- Un accès multi-supports 24h/24, 7j/7 via une connexion web
- Un accompagnement à la prise en main de la plateforme de formation
- Une assistance technique, pédagogique et numérique
- Des attestations de formation produites afin de justifier les connaissances et compétences acquises

Des programmes opérationnels et pédagogiques à des coûts optimisés

- Une mise en œuvre à grande échelle simple, rapide et à moindre coût (pas de déplacement, temps de formation moindre, etc.)
- Une homogénéité des formations et des messages clés diffusés rapidement auprès des populations dispersées géographiquement
- Des interactions/accompagnements humains associés au digital pour favoriser l'engagement et la mise en œuvre en situation de travail

Des e-learning intégrés dans des parcours de formations multimodales

- La diversité des modalités d'apprentissage rend la formation plus efficace, moins onéreuse et plus accessible.

NOS FORMATIONS 2025

NÉPHROLOGIE & DIALYSE

- Maladie Rénale Chronique
- Dialyse de A à Z

PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT

- Alimentation adaptée aux différents stades de l'IRC : Néphroprotection
- Identitovigilance Créateur d'identité
- Identitovigilance Premier acte de soin

PREVENTION GESTION RISQUES

- Prévenir et gérer le risque infectieux associé aux soins de dialyse
- Droits des patients
- Plan blanc

MEDIAL *Dossier patient informatisé*

- Parcours soins et suivi des patients
- Administration
- Livret thérapeutique
- Pharmacie
- Médecins
- Secrétariat médical
- Soins infirmiers en HD
- Soins de support
- Prescrire en DP
- Facturation
- Évaluation



02

**NÉPHROLOGIE - DIALYSE
SPÉCIALISATION MÉTIER**



LA MALADIE RÉNALE CHRONIQUE - MRC

En France comme dans beaucoup de pays, l'Insuffisance Rénale Chronique représente un problème majeur de santé publique. Le dépistage des personnes à risque, le diagnostic et la prise en charge précoce sont essentiels pour ralentir les effets de la maladie. Suivre cette formation permet aux apprenants de contribuer à l'amélioration du parcours de soins des patients.



E-learning

Objectif

- Spécifier le parcours de soins d'un patient Insuffisant Rénal Chronique

Compétences visées

- Spécifier la physiologie rénale et les mécanismes physiopathologiques de l'IRC
- Distinguer les différentes étapes de l'évolution de la pathologie rénale
- Caractériser la maladie rénale chronique
- Identifier la prise en soin d'un patient insuffisant rénal

Publics concernés et prérequis

- Infirmiers exerçant en dialyse
- Ordinateur ou tablette doté(e) d'une connexion internet

Modalité : E-learning de 1h30

Tarif individuel : 125 € nets/personne

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Concepteurs

Néphrologue - Responsable formation externe

Méthodes / Supports pédagogiques

Plateforme e-learning : vidéos, jeux interactifs, documents, etc.

Évaluation

Acquis en amont, durant et fin de formation (quiz)

Satisfaction à l'issue e-learning (quiz)

Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

La physiologie rénale

- L'anatomie de l'appareil urinaire humain
- Les fonctions des reins
- La fonction rénale normale

La pathologie rénale et son évolution

- L'insuffisance rénale
- L'insuffisance rénale aiguë
- L'insuffisance rénale chronique

La Maladie Rénale Chronique

- La prévention et le dépistage
- Les différents stades de l'atteinte rénale
- Les fonctions et les dysfonctions des reins
- Ses symptômes

La prise en soins

- Le parcours de l'Insuffisance Rénale Chronique
- Le traitement néphroprotecteur
- Les traitements de suppléance
- Le traitement conservateur

NOUVELLE
FORMATION

contact-def@echo-sante.com • Tél : 02.40.32.85.22



4 à 10 pers.

Objectif

- Assurer une prise en charge optimale et de qualité des patients dialysés

Compétences visées

- Décrire la composition du dialysat et l'impact de sa qualité sur le plan chimique
- Distinguer le fonctionnement et les différences entre les dialyseurs
- Expliquer la mesure d'une dose de dialyse adéquat
- Préciser la gestion de la coagulation du circuit extracorporel pour les patients à risque hémorragique
- Expliquer la prescription extra et intra dialytique du dialyse
- Identifier les incidents en cours de séance d'hémodialyse et les différents modes de dialyse péritonéale

Publics concernés et prérequis

- Infirmiers exerçant en dialyse

Modalité : 2 jours en présentiel

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 12 et 13 juin 2025 à Nantes - 600 € nets/pers., repas inclus

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Expert en dialyse

Méthodes / Supports pédagogiques

Approche globale et transversale - Apports théoriques et pratiques

Études de cas – Partages d'expérience

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Délivrance d'un certificat de réalisation

PROGRAMME

Le dialysat : Pourquoi tant de formules ?

- Rôle, composition et production
- Concentrés de dialyse
- Qualité du dialysat et ses impacts

Jour 1

Les dialyseurs : Tous les mêmes ?

- Interactions sang et membranes artificielles
- Caractéristiques des membranes
- Différents transferts
- Performance des différentes membranes

Quelle dose de dialyse le patient doit-il lui être délivrée ?

L'anticoagulation du circuit extra corporel pour les patients à risque hémorragique

La prescription extra et intra- dialytique du dialysé

- Adaptation posologique chez l'IRC et l'IRCT

Jour 2

Les bases et les principes de la dialyse péritonéale

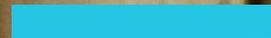
Les incidents en cours de séance d'hémodialyse

L'ultrafiltration



03

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS DIALYSÉS



ALIMENTATION ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTS STADES DE L'IRC : LA NÉPHROPROTECTION



4 à 12 pers.

Adopter un mode de vie sain et un régime alimentaire adapté permet aux patients de mieux vivre avec la maladie rénale chronique, de retarder sa progression et de prévenir les complications possibles. Cette formation aide les diététiciens à mettre en place un programme de néphroprotection en collaboration avec les médecins et les infirmiers d'éducation thérapeutique.

Objectif

- Adapter l'alimentation du patient insuffisant rénal en vue de ralentir sa dégradation rénale.

Compétences visées

- Différencier les stades de l'Insuffisance Rénale Chronique – IRC
- Prendre en soins de la maladie rénale
- Mettre en place des recommandations nutritionnelles en néphroprotection (KDOQI) pour répondre aux besoins du patient

Publics concernés et prérequis : Diététiciens, pas de prérequis

Modalité : 1 jour en présentiel

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 18/09/2025, à Nantes – 300 € nets/pers., repas inclus

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Diététicien en dialyse

Méthodes / Supports pédagogiques

Apports théoriques, pratiques et réglementaires – Outils pédagogiques
Données épidémiologiques – Cas pratiques - Partages d'expérience

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 98%

Délivrance d'une certification de réalisation

PROGRAMME

Rappel des connaissances

- Physiologie rénale
- Structure et fonctionnement du rein

Insuffisance rénale

- Définition
- Principales causes, différents stades
- Conséquences / Risques nutritionnels de l'IRC

Réglementation

- Arrêtés / Recommandations KDOQI
- Forfait de pré-suppléance
- Rôle du diététicien
- Finalité de l'intervention diététique

Consultation diététique

- Objectifs de la néphroprotection
- Prise en compte des recommandations KDOQI
- Présentation d'un tableau de néphroprotection
- Interprétation des bilans urinaires et sanguins
- Consultations diététique (la première et de suivi)
- Alliance thérapeutique

IDENTITOVIGILANCE, UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE POUR CHAQUE PATIENT



E-learning

L'identitovigilance est un enjeu majeur pour la continuité et la sécurité des soins. Cette formation aide les professionnels à adopter les bonnes pratiques d'identification et d'attribution d'une identité numérique à un patient et de prévenir les risques d'erreurs.

Objectif

- Attribuer à un patient une identité numérique unique et fiable

Compétences visées

- Identifier les enjeux de l'identification des usagers de la santé
- Identifier les facteurs de risques et leurs conséquences
- Appliquer les bonnes pratiques d'identification et d'attribution d'une identité numérique à un patient
- Prévenir et corriger les erreurs d'identification

PROGRAMME

Les enjeux de l'identification des usagers de la santé

- Identité, identification, identitovigilance
- Identité Nationale de Santé
- Cadre réglementaire et recommandations

Les facteurs de risques et leurs conséquences

- Causes et conséquences des erreurs d'identité
- Facteurs de risques liés au patient et ceux au personnel
- Situations à risque : doublons, collisions, procédures, EI
- Conséquences de ces risques

Les bonnes pratiques

- Recueil et vérification de l'identité du patient
- Création de l'identité numérique d'un nouveau patient
- Attribution d'un statut de confiance
- Prévention des risques

Publics concernés - Prérequis

- Créateurs d'identité numérique patient
- ▶ Faire parti(e) du cercle de confiance du patient
- ▶ Ordinateur ou tablette doté(e) d'une connexion internet
- ▶ Adresse mail nominative

Modalité : E-learning de 2h00 - **Tarif :** 150 € nets/pers.

Accompagnement pédagogique, numérique et technique

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Concepteurs

Directrice des soins infirmiers et qualité - Directeur de l'Information Médicale – Responsable de la formation externe

Méthodes / Supports pédagogiques

Formation à distance tutorée ou non avec des ressources imprimables

Plateforme numérique : vidéos, jeux interactifs, documents, etc.

Assistance technique et pédagogique

Évaluation

Auto-évaluation des compétences numériques avant la formation

Acquis en amont, durant et fin de formation (quiz)

Satisfaction à l'issue e-learning (quiz)

Taux de satisfaction apprenant : 95%

Délivrance d'un certificat de réalisation

IDENTITOVIGILANCE, LE PREMIER ACTE DE SOIN

L'identitovigilance est un enjeu majeur pour la continuité et la sécurité des soins. Cette formation adaptée à la pratique soignante des professionnels de santé donne les clés pour garantir la sécurité du patient tout au long de son parcours de soin.



E-learning

Objectifs

- Dispenser le bon soin au bon patient
- Identifier et prévenir le risque d'erreur lié à l'identification du patient

Compétences visées

- Identifier les enjeux de l'identification des usagers de la santé
- Identifier les facteurs de risque et leurs conséquences
- Appliquer les bonnes pratiques d'identification du patient tout au long de sa prise en charge
- Mettre en œuvre les actions de prévention

PROGRAMME

Les enjeux de l'identification des usagers de la santé

- Identité, identification, identitovigilance
- Identité Nationale de Santé
- Cadre réglementaire et recommandations

Les facteurs de risques et risques encourus en cas d'identification patient imparfaite

- Causes et conséquences des erreurs d'identité
- Facteurs de risques liés au patient et ceux au personnel
- Situations à risque : doublons, collisions, procédures, EI
- Conséquences de ces risques

Les bonnes pratiques d'identification du patient tout au long de sa prise en charge et de prévention des risques

Publics concernés - Prérequis

- Infirmiers et Aides-soignants Diplômés d'État
- ▶ Ordinateur ou tablette doté(e) d'une connexion internet
- ▶ Adresse mail nominative

Modalité : E-learning de 1 heure - **Tarif** : 100 € nets/pers.
Accompagnement pédagogique, numérique et technique
Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Concepteurs

Directrice des soins infirmiers et qualité - Directeur de l'Information Médicale – Responsable de la formation externe

Méthodes / Supports pédagogiques

Formation à distance tutorée ou non avec des ressources imprimables
Plateforme numérique : vidéos, jeux interactifs, documents, etc.
Assistance technique et pédagogique

Évaluation

Auto-évaluation des compétences numériques avant la formation
Acquis en amont, durant et fin de formation (quiz)
Satisfaction à l'issue e-learning (quiz)
Taux de satisfaction apprenant : 94%
Délivrance d'un certificat de réalisation



04

PRÉVENTION & GESTION DES RISQUES

PRÉVENIR ET GÉRER LE RISQUE INFECTIEUX ASSOCIÉ AUX SOINS DE DIALYSE



E-learning

Objectif

- Garantir la sécurité sanitaire des patients insuffisants rénaux tout au long de leur parcours de soins

Compétences visées

- Expliquer le risque infectieux et les modes de transmission
- Identifier les facteurs à risque infectieux associés aux soins de dialyse
- Distinguer le mécanisme des différents agents infectieux
- Appliquer les pratiques recommandées en hygiène
- Mettre en œuvre les actions de prévention adaptées
- Gérer le risque infectieux associé aux soins de dialyse
- Expliquer les facteurs influençant l'efficacité/inefficacité antiseptiques

PROGRAMME

Les infections associées aux soins

- Sites et micro-organismes les plus concernés
- Chaîne de transmission de l'infection / L'infection

Le risque infectieux en dialyse

- La dialyse, une spécialité à haut risque infectieux

Le mécanisme infectieux

- Virus, infections, champignons

Les précautions à prendre

- 7 axes des précautions standards de la SF2H
- Précautions complémentaires

Les antiseptiques

- Mécanismes d'action et efficacité
- Choix d'un antiseptique
- Bons usages

Publics concernés - Prérequis

- Infirmiers et Aides-soignants Diplômés d'État
- Ordinateur ou tablette doté(e) d'une connexion internet
- Adresse mail nominative

Modalité : E-learning de 2h00 - **Tarif :** 150 € nets/pers.
Accompagnement pédagogique, numérique et technique
Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Concepteurs

Praticien hygiéniste et Responsable Équipe Opérationnelle Hygiène
Infirmiers hygiénistes – Responsable formation externe

Méthodes / Supports pédagogiques

Formation à distance tutorée ou non avec des ressources imprimables
Plateforme numérique : vidéos, jeux interactifs, documents, etc.
Assistance technique et pédagogique

Évaluation

Acquis en amont, durant et fin de formation (quiz)
Satisfaction à l'issue e-learning (quiz)
Taux de satisfaction apprenants : 94%
Délivrance d'un certificat de réalisation

DROITS DES PATIENTS

Les droits des patients s'inscrivent dans un cadre législatif bien défini qui vise à promouvoir les pratiques respectueuses et bienveillantes des professionnels à l'égard des patients. Leur compréhension ainsi que leur application représentent un enjeu majeur de la qualité des soins pour les établissements de santé.

Objectif

- Adapter ses pratiques professionnelles aux exigences légales et réglementaires

Compétences visées

- Identifier les droits fondamentaux des patients
- Examiner les droits des patients en tant qu'usagers
- Respecter les droits des patients dans sa pratique professionnelle
- Identifier les recours des usagers en cas de non respect de leurs droits

Publics concernés et prérequis

- Exercer au sein d'un établissement de santé
- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion web

Modalité : 1 heure en classe virtuelle

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 19 mars et 08 octobre 2025 – 13h/14h – **Tarif** : 60 € / Pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Directrice qualité et gestion des Risques

Méthodes / Supports pédagogiques

Apports théoriques des règles juridiques avec des cas concrets Analyse et partage d'expériences professionnelles - Support pédagogique

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation (Quiz)

Acquis durant la formation (Q/R, Quiz)

Remise d'un certificat de réalisation

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire) : 92%



4 à 10 pers.

NOUVELLE
FORMATION

PROGRAMME

Les droits fondamentaux des patients

- La charte de la personne hospitalisée
- La protection de la santé
- La dignité et le respect de la personne
- L'information et le consentement aux soins

Les droits des patients en tant qu'usagers

- L'information médicale
- Le refus de soin

Le secret professionnel

- Les dérogations
- Le secret partagé

Les recours possibles des usagers

- Les ordres professionnels
- La commission des usagers
- La plainte

PLAN BLANC

La formation des personnels des établissements de santé constitue un enjeu majeur dans la préparation de la réponse aux situations sanitaires exceptionnelles. Lors de la survenue d'un événement, la mise en œuvre des mesures nécessite que tous les acteurs de la réponse possèdent les connaissances leur permettant de s'adapter en conséquence et de remplir au mieux leurs missions.



4 à 10 pers.

Objectif

- Préparer l'établissement de santé à la gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles.

Compétences visées

- Identifier les menaces sanitaires
- Spécifier le dispositif ORSAN
- Anticiper et préparer la gestion des situations sanitaires exceptionnelles
- Piloter le risque sanitaire

Publics concernés et prérequis

- Membres et Suppléants d'une cellule de crise établissement
- Disposer d'un ordinateur et d'une connexion web

Modalité : 1 heure en classe virtuelle

INTRA - Programme personnalisé, nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Directrice qualité et gestion des Risques

Méthodes / Supports pédagogiques

Apports théoriques des règles juridiques avec des cas concrets

Analyse et partage d'expériences professionnelles

Support pédagogique

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation (Quiz)

Acquis durant la formation (Q/R)

Remise d'un certificat de réalisation

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire) : 98%

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

L'évolution de la menace sanitaire

- Le cadre législatif
- Les origines d'une crise sanitaire

Le plan blanc hospitalier

- Le plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles
- Le dispositif ORSAN

Le plan blanc établissement

- Les principes d'organisation
- L'identification des risques
- La mobilisation des ressources
- La documentation associée

La cellule de crise

- Les fonctions et les missions des différents acteurs
- L'activation de la cellule de crise et du plan blanc
- Le pilotage d'une situation sanitaire exceptionnelle
- La sortie de crise et la levée du plan blanc
- Le retour d'expérience

NOUVELLE
FORMATION

05

MEDIAL
MEDECINE - DIALYSE

Dossier Patient Informatisé

○ Logiciel de gestion du dossier médical, administratif et du parcours de soins des patients insuffisants rénaux

MEDIAL est une suite logicielle adaptée au traitement des Maladies Rénales créée en 2002 par les professionnels de l'Association ECHO, un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) spécialisé dans la prise en charge des patients insuffisants rénaux.

Cette solution couvre les besoins normatifs des activités médicales, de soins paramédicaux, de la pharmacie ainsi que celle de la facturation. Elle intègre également les grands axes de santé publique française comme la prise en charge de la douleur ou l'éducation thérapeutique.

Par ailleurs une base de données unique facilite le suivi des patients et favorise la continuité des soins en toute confidentialité.



PARCOURS DE SOINS & SUIVI DES PATIENTS INSUFFISANTS RÉNAUX

Consultations / Besoin de suppléance

Création du dossier patient informatisé

Consultations

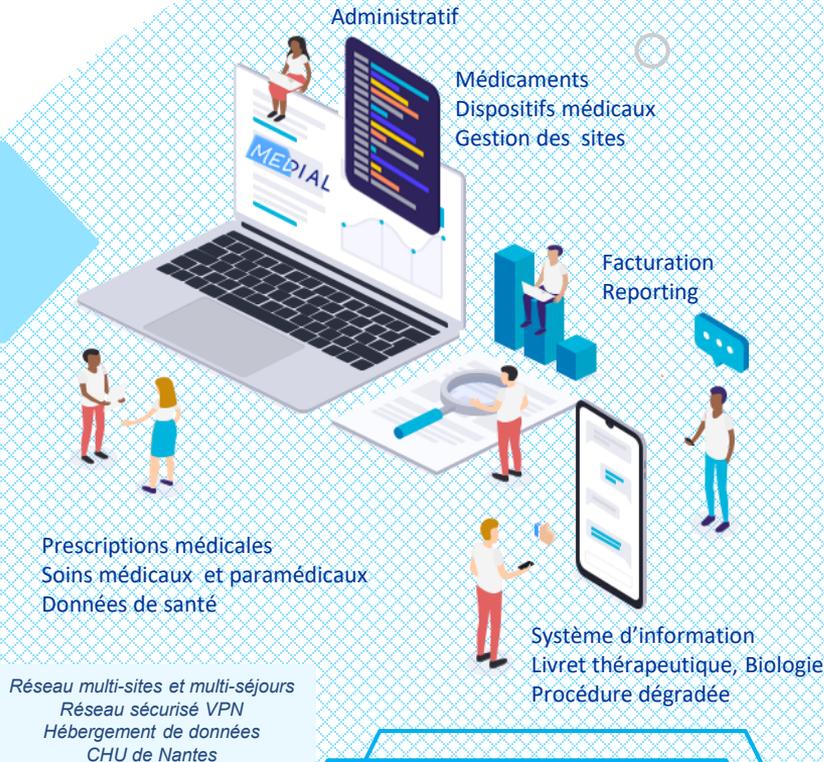
Médicales
Paramédicales

Accompagnement

Éducation thérapeutique
Diététique
Psychologique
Social

Traitement

De suppléance
Plan de soin
Suivi néphrologique



PARCOURS DE SOINS ET SUIVI DES PATIENTS

NOUVELLE
FORMATION

Objectifs

- Identifier les acteurs et leur périmètre d'intervention dans le parcours de soins des patients insuffisants rénaux et le DPI MEDIAL
- Suivre le parcours de soins des patients

Compétences visées

- Caractériser le parcours de soins dans MEDIAL
- Préciser le suivi des patients dans MEDIAL
- Spécifier la gestion du dossier patient informatisé dans MEDIAL

Public concerné et prérequis

- Utilisateur ou futur utilisateur de MEDIAL
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base MEDIAL

Durée : 1 jour

Intra : Programme personnalisé, nous consulter

Inter : 16 septembre 2025, en présentiel à Nantes - 300 nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide utilisateurs

Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire) : 98%

PROGRAMME

Consultations, accompagnement et traitement des patients

- Création des dossiers patient et des séjours
- Renseignement des données dans le DPI ○
- Prescriptions médicales et paramédicales
- Gestion des prescriptions et des bons de transfert
- Gestion des séjours, plannings et agendas
- Gestion d'une séance de dialyse
- Utilisation des outils d'échange, de partage d'information et données de santé pour la coordination des soins
- Extraction des données de santé

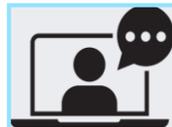
Pharmacie

- Besoins des patients et des sites
- Commandes
- EPO – Médication
- Interfaçage

Facturation des prestations

- Fonctionnalités
- Edition de lots de factures
- Télétransmission
- Gestion des rejets et des indemnités patients

ADMINISTRATION SYSTÈME D'INFORMATION



1 à 8 pers.

Formation initiale INTRA / INTER en classe virtuelle tutorée à destination des administrateurs informatiques chargés du déploiement de MEDIAL au sein de leur établissement et auprès des utilisateurs métiers

Objectifs

- Appréhender l'environnement MEDIAL en mode SAAS dans le contexte Hôpital Numérique
- Paramétrer la structure de l'établissement dans MEDIAL (sites, prestations, salles)

Compétences visées

- Initialiser les bases de données : GAM, Sites, Utilisateurs, Générateurs, LTP, Connexions (laboratoires, DMP)
- Définir un paramétrage cohérent avec l'organisation physique de l'établissement de santé
- Utiliser les fonctionnalités de MEDIAL accessibles aux administrateurs / Ouvrir des tickets GLPI

Publics concernés et prérequis

- Administrateurs informatiques
- ▶ Professionnels chargés du paramétrage et des droits d'accès
- ▶ Données établissements
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 3 heures, tutorat inclus

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : Le 27 mars 2025 – 09h00/12h00 - 150 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) – Guide utilisateurs
Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)
Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)
Taux de satisfaction apprenants : 89%

PROGRAMME

Étapes de configuration

- Paramétrage du poste de travail
- Administration des comptes utilisateurs
- Définition des structures d'accueil
- Paramétrage des plannings
- Gestion du parc de générateurs de dialyse

MEDIAL en interface avec d'autres SIH

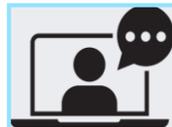
- Normes d'interopérabilités : SIH, SIL, DMP, MSS, DP, PUI

Rôle de l'administrateur MEDIAL

- Fonction support utilisateurs
- Gestion des tickets GLPI avec ECHO

ADMINISTRATION PROCÉDURE DÉGRADÉE

Formation initiale INTRA / INTER en classe virtuelle à destination des administrateurs informatiques chargés d'assurer l'installation et la surveillance des postes de secours « Procédure dégradée »



1 à 8 pers.

Objectif

- Mettre en œuvre et appliquer la procédure dégradée de la solution MEDIAL

Compétences visées

- Déployer la solution sur site et assurer la mise à jour
- Superviser l'activité des postes « Procédure dégradée » de votre établissement

Publics concernés et prérequis

- Administrateurs informatiques
- ▶ Avoir démarré l'activité médico-soignante avec MEDIAL
- ▶ Être doté du matériel adéquat
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 3 heures, tutorat inclus

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : Les 28 mars 2025 – 150 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) - Guide utilisateurs
Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)
Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)
Taux de satisfaction apprenants : 94%

PROGRAMME

Présentation de la solution

- Architecture générale
- Console de supervision
- Mécanisme de mise à jour des données

Configuration générale de l'établissement

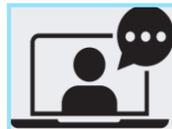
- Profils de configuration
- Planification des mises à jour
- Gestion des distributions applicatives

Déploiement des postes de secours

- Prérequis
- Faire une demande d'inscription
- Installation et mise à jour de l'application

Supervision de l'activité

- Suivi des demandes d'inscription
- Suivi des postes déployés
- Comprendre et traiter les anomalies



1 à 8 pers.

Formation initiale INTRA / INTER en classe virtuelle à destination des administrateurs informatiques chargés d'assurer le suivi de l'activité relative à la réception des résultats de biologie

Objectifs

- Appréhender les principes de la télétransmission de la biologie médicale
- Comprendre les mécanismes assurant la mise en relation des patients et des résultats

Compétences visées

- Paramétrer les laboratoires rattachés à votre établissement
- Traiter les anomalies remontées par le module biologie

Publics concernés et prérequis

- Administrateurs informatiques
- ▶ Interopérabilité MEDIAL avec les laboratoires
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 3 heures, tutorat inclus

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : Les 27 mars 2025 14h00/17h00– 150 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) - Guide utilisateurs
Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 98%

PROGRAMME

Télétransmission des résultats de biologie

- Présentation des normes, de la télétransmission
- Référentiels : NABM, LOINC
- Architecture générale de MEDIAL Biologie

Paramétrage MEDIAL

- Unités
- Catalogue des mesures
- Bilans unitaires et complexes
- Liste des correspondances

Paramétrage des laboratoires

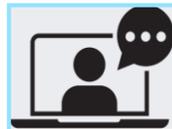
- Présentation des options de paramétrage
- Mécanisme de mise en relation identifiés patients
- Intégration des résultats
- Recherche des dossiers télétransmis

Suivi de l'activité

- Traitement des anomalies
- Traitement des résultats non conformes

LIVRET THÉRAPEUTIQUE

Formation initiale INTRA en classe virtuelle destination des administrateurs en charge du livret leur établissement



1 à 8 pers.

Objectif

- Créer, gérer et administrer le livret thérapeutique établissement

Compétences visées

- Identifier et renseigner les données spécifiques de l'établissement
- Formuler une demande de création de produit
- Utiliser les différents outils du livret thérapeutique
- Paramétrer le livret thérapeutique établissement par site et prestation

Publics concernés et prérequis

- Administrateurs du livret thérapeutique
- ▶ Administrateurs référencés
- ▶ Sites et prestations paramétrés
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 6 heures scindées en 2 sessions, tutorat inclus

INTRA : Programme personnalisé, nous consulté

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) - Guide utilisateurs
Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)
Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)
Taux de satisfaction apprenants : 90%

PROGRAMME

Livret thérapeutique

- Effectuer une recherche produit
- Ajouter un produit à son livret thérapeutique
- Demander une création de produit
- Mettre un produit en passif
- Renseigner une fiche produit
- Accéder aux fiches techniques et de sécurité

Outils

- Effectuer une nouvelle recherche multicritères
- Accéder à une recherche multicritères préenregistrée
- Visualiser et/ou éditer les catalogues

Paramètres

- Modifier le code comptable d'une famille de produits
- Mettre à jour la liste Fournisseur / Distributeurs
- Visualiser la liste des familles et sous-familles

PHARMACIE

Formation initiale INTRA en présentiel ou en classe virtuelle à destination des pharmaciens chargés de mettre en place le logiciel au sein de la Pharmacie à Usage Interne.

Objectifs

- Gérer les patients et les besoins des sites
- Gérer les commandes théoriques

Compétences visées

- Paramétrer les lieux de stockage de chaque site
- Affecter les produits aux lieux de stockage
- Paramétrer les stocks tampon, de sécurité et les dotations
- Paramétrer la périodicité et les dates de livraison

Publics concernés et prérequis

- Pharmaciens, logisticiens, préparateurs en pharmacie
- ▶ Sites et plannings paramétrés
- ▶ Données administratives
- ▶ Livret thérapeutique
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour, tutorat inclus

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) – Guide utilisateurs
Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)
Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)
Taux de satisfaction apprenants : 93%



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

PROGRAMME

Vocabulaire et fonctionnalités générales

Les patients et les besoins des sites

- Recherche patients, sites, livraisons, paramétrages
- Recherche d'un patient et d'un site en cours :
Information, séjour, prescriptions HD et DP

Les commandes théoriques

- Accès à une commande en cours et à son historique
- Interaction avec le livret thérapeutique et les modules MEDIAL
- Validation des commandes théoriques

Si interfaçage MEDIAL Pharmacie avec un autre logiciel

- Compteurs de validation
- Interfaces / Paramétrages
- Transferts des données en automatique

PHARMACIE – VALIDATION DES PRESCRIPTIONS MÉDICALES

Formation initiale INTRA en présentiel ou en classe virtuelle à destination des pharmaciens chargés de mettre en place le logiciel au sein de la Pharmacie à Usage Interne.



4 à 10 pers.

○ Objectif

- Gérer les patients et les sites en cours, les commandes théoriques, les prescriptions d'EPO et la médication de la PUI

Compétences visées

- Exploiter les données de la suite logicielle MEDIAL
- Réaliser une analyse pharmaceutique avec la base de données Thériaque



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Pharmaciens
- ▶ Sites et plannings paramétrés
- ▶ Données administratives
- ▶ Livret thérapeutique
- ▶ Prescriptions médicales
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour, tutorat inclus

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) – Guide utilisateurs
Consolidation des acquis via un tutorat post-formation

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)
Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)
Taux de satisfaction apprenants : 93%

PROGRAMME

Vocabulaire et fonctionnalités générales

Patient et site en cours

- Prescription EPO

Commandes théoriques

- Commandes en cours
- Historique et validation des commandes théoriques ASE

EPO

- Études cliniques
- Prescriptions / Ordonnances
- Validation pharmaceutique
- Expert ASE

Médication PUI

- Prescriptions / Administration
- Analyse pharmaceutique

PHARMACIE

Formation perfectionnement INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination des pharmaciens qui souhaitent approfondir leurs usages

Objectifs

- Consolider les acquis de la formation initiale
- Approfondir les usages des utilisateurs en fonction de leurs besoins

Compétences visées

- Utiliser toutes les fonctionnalités du module Pharmacie



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Pharmaciens
- ▶ Avoir suivi la formation initiale
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs post-formation

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 94%

PROGRAMME

Revue & approfondissement des pratiques des apprenants

- Gestion des patients et des besoins des sites
- Gestion des commandes théoriques
- Gestion des EPO
- Médication PUI
- Échange et exploitation des données pharmaceutiques

Partage d'expérience utilisateurs

- Échanges sur les pratiques des utilisateurs

Nouvelles fonctionnalités



4 à 10 pers.

Formation initiale INTRA / INTER en présentiel à destination des néphrologues dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL au sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration d'un nouveau collaborateur

Objectif

- Gérer le dossier médical partagé des patients

Compétences visées

- Créer des séjours et les prescriptions médicales pour les patients
- Créer et renseigner un dossier patient avec complétude
- Recueillir et stocker les informations et les données de santé dans le dossier patient informatisé
- Utiliser les outils d'échange, de partage d'informations et des données de santé pour la coordination des soins

Publics concernés et prérequis

- Néphrologues
- ▶ Sites paramétrés / Données administratives du patient
- ▶ Livret thérapeutique / Professionnels de santé référencés
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 2 jours

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 17-18 mars 2025 à Nantes - 600 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Néphrologue ou Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 94%

PROGRAMME

Fonctionnalités médicales du dossier patient

Jour 1

- Accès à MEDIAL et au dossier patient
- Dossier administratif
- Parcours de soins
- Journal médical / Agenda / Planning

Prescriptions

Jour 2

- Séance d'hémodialyse
- Traitement médicamenteux
- Examens – Consultations – Soins médicaux
- Autres

Recueil/stockage des informations et données de santé

- Complétude du dossier médical
- Antécédents / Facteurs de risque

Réalisation des évaluations et des requêtes

MÉDECINS

Formation perfectionnement INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination des néphrologues qui souhaitent approfondir leurs usages

Objectifs

- Consolider les acquis de la formation initiale
- Approfondir les usages des utilisateurs en fonction de leurs besoins

Compétences visées

- Renseigner avec complétude le dossier patient



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Néphrologues
- ▶ Avoir suivi la formation initiale
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 25 mars 2025 en présentiel sur Nantes – 350 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Néphrologue ou Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs post-formation

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 94%

PROGRAMME

Revue & approfondissement des pratiques des apprenants

- Dossier médical patient
- Prescription
- Recueil et stockage des informations et des données de santé
- Évaluation et requêtes

Partage d'expérience utilisateurs

- Échanges sur les pratiques des utilisateurs

Nouvelles fonctionnalités

SECRETARIAT MÉDICAL



4 à 10 pers.

Formation initiale INTRA / INTER en présentiel à destination des néphrologues dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL au sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration d'un nouveau collaborateur

Objectif

- Gérer le dossier médical partagé des patients

Compétences visées

- Créer et renseigner un dossier patient avec complétude
- Recueillir et stocker les informations et les données de santé dans le dossier patient informatisé
- Utiliser les outils d'échange, de partage d'informations et de données de santé pour la coordination des soins

Publics concernés et prérequis

- Secrétaires médicales, chargés administratifs
- ▶ Sites paramétrés / Données patients
- ▶ Livret thérapeutique / Professionnels de santé référencés
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 2 jours

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 05-06 juin 2025 à Nantes - 600 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 95%

PROGRAMME

Fonctionnalités administratives du dossier patient

Jour 1

- Accès à MEDIAL et au dossier patient
- Dossier administratif
- Accueil – Informations – Accord
- Parcours de soins

Gestion de l'agenda et du planning

Gestion

- Prescription médicales de transport
- Bons de transfert
- Patients vacanciers

Jour 2

Personnaliser l'agenda et les impressions

SECRETARIAT MÉDICAL

Formation perfectionnement INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination utilisateurs qui souhaitent approfondir leurs usages



4 à 10 pers.

Objectifs

- Consolider les acquis de la formation initiale
- Approfondir les usages des utilisateurs en fonction de leurs besoins

Compétences visées

- Renseigner avec complétude le dossier patient



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Secrétaires médicales, chargés administratifs
- ▶ Avoir suivi la formation initiale
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 07 octobre 2025 en présentiel sur Nantes – 300 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant / Chef de projet MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs post-formation

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 95%

PROGRAMME

Revue & approfondissement des pratiques des apprenants

- Dossier administratif patient
- Accueil – Informations – Accord
- Parcours de soins
- Agenda et planning
- Prescriptions médicales de transport
- Bons de transfert
- Patients vacanciers
- Personnalisation de l'agenda et des impressions

Partage d'expérience utilisateurs

- Échanges sur les pratiques des utilisateurs

Nouvelles fonctionnalités

SOINS INFIRMIERS EN HÉMODIALYSE



4 à 10 pers.

Formation initiale INTRA / INTER en présentiel à destination des infirmiers en hémodialyse dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL et/ou dans le sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration de nouveaux collaborateurs

Objectif

- Gérer le dossier médical partagé des patients dans la pratique soignante

Compétences visées

- Renseigner un dossier patient avec complétude
- Recueillir et stocker les informations et les données de santé dans le dossier patient informatisé
- Utiliser les outils d'échange, de partage d'informations et de données de santé pour la coordination des soins

Publics concernés et prérequis

- Infirmiers en hémodialyse
- ▶ Sites paramétrés / Données administratives patients
- ▶ Livret thérapeutique / Professionnels référencés
- ▶ Prescriptions médicales
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 2 jours

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 09-10 juin 2025 à Nantes - 600 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL ou IDE exerçant en hémodialyse

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 89%

PROGRAMME

Cadre législatif et réglementaire

Jour 1

Fonctionnalités soignantes du dossier patient

- Accès à MEDIAL et au dossier patient
- Portail / Didacticiels / Livret thérapeutique médical
- Ergonomie et interface logicielle
- Dossier / Agenda / Prescription

Gestion des séjours et des absences des patients

- Impressions
- Validation de la séance de dialyse

Gestion d'une séance de dialyse

Jour 2

- Traçabilité
- Transmissions ciblées et résumé de séance
- Journal médical et infirmier
- Prescriptions infirmiers et diagramme de soins
- Grille New AGGIR

SOINS INFIRMIERS EN HÉMODIALYSE

Formation perfectionnement INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination utilisateurs qui souhaitent approfondir leurs usages

Objectifs

- Consolider les acquis de la formation initiale
- Approfondir les usages des utilisateurs en fonction de leurs besoins

Compétences visées

- Renseigner avec complétude le dossier patient



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Infirmiers en hémodialyse
- ▶ Avoir suivi la formation initiale
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 14 octobre 2025 en présentiel sur Nantes – 300 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL ou IDE exerçant en hémodialyse

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs post-formation - Assistance utilisateurs

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 89%

PROGRAMME

Revue & approfondissement des pratiques des apprenants

- Fonctionnalités soignantes du dossier patient
- Gestion des séjours et des absences patients
- Gestion des séances de dialyse

Partage d'expérience utilisateurs

- Échanges sur les pratiques des utilisateurs
- Mesure de recirculation et débit de FAV
- Transfusions
- Gestion du planning et des mouvements
- Soins et consultations infirmiers
- Prise en charge de la douleur
- Transmissions ciblées
- Attribution des générateurs

Nouvelles fonctionnalités

ORGANISATION DES SOINS INFIRMIERS HD

Formation initiale INTRA en présentiel ou en classe virtuelle à destination des responsables de soins dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL au sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration d'un nouveau collaborateur



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Objectif

- Gérer les plannings

Compétences visées

- Paramétrer le planning et les roulements
- Gérer le dossier patient partage / l'agenda

Publics concernés et prérequis

- Responsables de soins
- ▶ Sites et plannings paramétrés / Professionnels renseignés
- ▶ Données administratives
- ▶ Livret thérapeutique
- ▶ Prescriptions médicales
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 3 heures

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 11/09/2025 à distance, de 09h00 à 12h00 – 150 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) – Guide utilisateurs
Assistance utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)
Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)
Taux de satisfaction apprenants : 95%

PROGRAMME

Fonctionnalités soignantes du dossier patient

- Portail / Didacticiels / Livret thérapeutique médical
- Ergonomie et interface logicielle
- Alertes

Gestion des sites, des patients et du planning

- Signification des différents icônes et couleurs
- Patients présents, à venir ou sortis
- Enregistrement d'une désinfection d'un générateur

Gestion de l'agenda et du dossier patient

- Agenda du secteur / Edition des rendez-vous
- Continuité soins / Transmission ciblées / Dossier administratif

Suivi des prescriptions patients

- Traitements / EPO / Soins paramédicaux / Biologie
- Paramètres des dialyses antérieures
- Actes infirmiers, médications, injections, bilans

Procédure dégradée

SOINS DE SUPPORT

Formation INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination des diététiciens, assistants sociaux et psychologues dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL au sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration d'un nouveau collaborateur



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Objectif

- Gérer le dossier médical partagé des patients

Compétences visées

- Renseigner le dossier patient avec complétude
- Recueillir et stocker les informations et les données de santé dans le dossier patient informatisé
- Utiliser les outils d'échange, de partage d'informations et de données de santé pour la coordination des soins;

Publics concernés et prérequis

- Diététiciens, assistants sociaux et psychologues
- ▶ Sites paramétrés
- ▶ Données administratives patient
- ▶ Professionnels référencés
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 3 heures

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 12/09/2025 à distance, de 09h00 à 12h00 – 150 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant / Chef de projet MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation) – Guide utilisateurs
Assistance utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 98%

PROGRAMME

Fonctionnalités soins de support du dossier patient

- Accès à MEDIAL et au dossier patient
- Environnement des soins de support
- Planning patient
- Évaluation
- Statistiques

Interactions soins infirmiers et soins de support

- Ergonomie et interface logicielle

PRESCRIRE EN DIALYSE PÉRITONÉALE

Formation initiale INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination des infirmiers exerçant en dialyse péritonéale dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL au sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration de nouveaux collaborateurs

Objectif

- Gérer le dossier médical partagé des patients pris en charge en dialyse péritonéale

Compétences visées

- Paramétrer les dotations de dialyse péritonéale
- Enregistrer une préconisation de prescription pour un patient
- Vérifier et valide une préconisation de prescription (profil médecin uniquement)



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Néphrologues et Infirmiers de dialyse péritonéale
- ▶ Données patients
- ▶ Livret thérapeutique
- ▶ Professionnels référencés et droits attribués
- ▶ Prescriptions médicales
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 18 novembre 2025 à Nantes - 300 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL ou IDE exerçant en DP

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 90%

PROGRAMME

Fonctionnalités soignantes du dossier patient

- Accès à MEDIAL et au dossier patient
- Portail / Didacticiels / Livret thérapeutique médical
- Ergonomie et interface logicielle
- Agenda / Prescription / Planning / Outils / Biologie

Gestion du parcours de soins

- Consultations ETP
- Soins de support
- Impression

Préconisation et prescription DPCA et DPA

- Consultation DP
- Transmissions ciblées
- Journal médical et infirmier
- Évaluation

Dossier infirmier

- Prescription infirmiers et diagramme de soins
- Grille AGGIR

PRESCRIRE EN DIALYSE PÉRITONÉALE

Formation perfectionnement INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination utilisateurs qui souhaitent approfondir leurs usages

Objectifs

- Consolider les acquis de la formation initiale
- Approfondir les usages des utilisateurs en fonction de leurs besoins

Compétences visées

- Renseigner avec complétude le dossier patient
- Utiliser les outils d'échange, de partage d'informations et de données de santé pour la coordination des soins



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Néphrologues et Infirmiers en dialyse péritonéale
- ▶ Avoir suivi la formation initiale
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 18/11/2025 en présentiel sur Nantes – 300 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Consultant MEDIAL ou IDE exerçant en DP

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs post-formation - Assistance utilisateurs

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 90%

PROGRAMME

Revue & approfondissement des pratiques des apprenants

- Gestion du parcours de soins
- Préconisation et prescription DPCA et DPA
- Dossier infirmier

Partage d'expérience utilisateurs

- Échanges sur les pratiques

Nouvelles fonctionnalités

FACTURATION

Formation initiale INTRA / INTER en présentiel à destination des chargés de facturation dans le cadre de l'implémentation de MEDIAL au sein de leur établissement ou dans le cadre de l'intégration d'un nouveau collaborateur



4 à 10 pers.

Objectif

- Facturer les soins médicaux

Compétences visées

- Contrôler les données préalables à l'échéance de facturation
- Facturer les soins médicaux et les envoyer par télétransmission aux caisses gestionnaires
- Gérer l'ensemble des actions liées à la facturation et aux flux avec les Caisses d'Assurance Maladie

Publics concernés et prérequis

- Chargés de facturation
- ▶ Données d'activité réelles
- ▶ Professionnels référencés
- ▶ Contrôle de données
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 2 jours

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 29-30/09/2024 à Nantes – 600 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Expert métier ou Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 97%

PROGRAMME

Fonctionnalités de facturation

Jour 1

- Période d'activité
- Alertes générales et séances
- Estimation des recettes
- Historique des actions

Recherche d'un patient

Édition de documents

- Lot de factures / Avoirs / Re-télétransmissions

Gestion de rejets et des indemnités patients

Jour 2

Paramètres généraux

- Tarif, / Honoraire / Caisse

Évaluer

- Contrôle des données de facturation
- Compteur des séances
- Détail mensuel de la facturation

FACTURATION

Action de tutorat réalisée dans la continuité de la formation initiale



Objectif

- Accompagner les chargés de facturation dans l'utilisation de MEDIAL et dans le cadre de la réalisation des premiers lots de facturation

Compétences visées

- Facturer les soins médicaux et les envoyer par télétransmission aux caisses gestionnaires
- Gérer l'ensemble des actions liées à la facturation et aux flux avec les Caisses d'Assurance Maladie

Publics concernés et prérequis

- Chargés de facturation
- ▶ Avoir suivi la formation initiale les 2 jours
- ▶ Avoir finalisé les contrôles administratifs
- ▶ Avoir relancé et obtenus des réponses des médecins pour les consultations manquantes en UAD et en UDM
- ▶ Avoir procédé les mesures correctives identifiées lors de la formation initiales sur les éditions BT et finalisé le contrôle à l'aide du tableau de contrôle des transports
- ▶ Clôturer les calendriers des patients pour lesquels les chargés de facturation ont obtenus les réponses et/ou les correctifs
- ▶ Déclôturer l'intégralité des calendriers des patients pour lesquels les chargés de facturation sont en attente de réponse
- ▶ Disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet et d'un accès à la base de production MEDIAL de l'établissement

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Mme Patricia HAZARD, Expert métier

Méthodes / Supports pédagogiques

Tutorat à distance

Lancement des premiers lots de facturation avec MEDIAL

Guide et assistance utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée

- Accompagnement au lancement des premiers lots de facturation jusqu'à l'envoi de la télétransmission
- Traitement des cas particuliers sur lesquels les participants ont des doutes.

2^{ème} demi-journée

- Traitement des « retours Noémie »
 - >> Contrôle et comptabilisation
 - >> Questions diverses

FACTURATION

Formation perfectionnement INTRA / INTER en présentiel ou en classe virtuelle à destination utilisateurs qui souhaitent approfondir leurs usages

Objectifs

- Consolider les acquis de la formation initiale
- Approfondir les usages des utilisateurs en fonction de leurs besoins

Compétences visées

- Gérer l'ensemble des actions liées à la facturation et aux flux avec les Caisses d'Assurance Maladie
- Acquérir les compétences manquantes



4 à 10 pers.



1 à 8 pers.

Publics concernés et prérequis

- Chargés de facturation
- ▶ Avoir suivi la formation initiale
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 1 jour

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 02 octobre 2025 à Nantes – 300 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Expert métier ou Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs post-formation - Assistance utilisateurs

Évaluation

Auto-positionnement en amont et en aval de la formation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 97%

PROGRAMME

Revue & approfondissement des pratiques des apprenants

- Informations disponibles sur la page d'accueil
- Recherche d'un patient
- Edition des documents
- Gestion des rejets et des indemnités patients
- Paramètres généraux
- Évaluation

Partage d'expérience utilisateurs

- Échanges sur les pratiques des utilisateurs

Nouvelles fonctionnalités



1 à 8 pers.

Formation initiale INTRA / INTER en classe virtuelle à destination des utilisateurs souhaitant recourir les différents outils d'évaluation de la suite logicielle MEDIAL

Objectifs

- Répondre aux obligations réglementaires et institutionnelles (ex : HAS, ARS, Programme Hop'en)
- Accompagner les fonctions supports dans leur pilotage décisionnel

Compétences visées

- Extraire des données dans le cadre du suivi des patients, des séances, de la facturation et budgétaires
- Élaborer des tableaux de bord

Publics concernés et prérequis

- Professionnels médicaux, DIM, TIM, Contrôleurs de gestion
- ▶ Complétude des dossiers patients
- ▶ Ordinateur, une connexion internet et à la base formation MEDIAL

Durée : 3 heures

INTRA : Programme personnalisé, nous consulter

INTER : 09 septembre 2025 – 150 € nets/pers.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter notre référent

Intervenant : Directeur Information Médicale ou Consultant MEDIAL

Méthodes / Supports pédagogiques

Exercices pratiques sur ordinateur (base formation)

Guide et assistance utilisateurs

Évaluation

Acquis durant la formation (exercices pratiques)

Satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire)

Taux de satisfaction apprenants : 94%

PROGRAMME

Évaluation de la complétude d'un ou plusieurs dossier(s) patient(s) sur sa partie administrative

- Documents administratifs, informations enregistrées
- Dossier d'un patient
- Dossiers patients d'un ou plusieurs sites

Évaluation des valeurs « Nutrition CLAN »

- CLAN : Comité de Liaison Alimentation et Nutrition »
- Paramétrages nutritionnels les plus utilisés

Réalisation des évaluations individuelles

- Séances et douleur d'un patient
- Traçabilité et accès aux documents patients
- Statistiques
- Évaluations paramétrées

Extraction de données via le RAD

- RAD - Requêteur d'Analyse Dimensionnel
- Biologie – Bilan transfusionnel
- Bilan Médical Établissement – Indicateurs IPAQSS
- Évaluation AVK et des pratiques professionnelles
- RAD Gestion



Prévenir, soigner, former

06

Renseignements Modalités d'inscription

ECHO Dialyse – Enseignement & Formation

Pavillon Montfort – 85 rue Saint Jacques

BP 10214 – 44202 NANTES cedex 2

Tél : 02,40,32,85,22 – contact-def@echo-sante.com

BULLETIN D'INSCRIPTION À UNE FORMATION INTER-ÉTABLISSEMENTS

○ À renvoyer complété via contact-def@echo-sante.com - Tél : 02.40.32.85.22



ACTION DE FORMATION	
Intitulé de la formation	
Date(s) de la session	

ÉTABLISSEMENT / PROFESSIONNEL DE SANTÉ	
Raison sociale ou Prénom NOM	○
N° SIRET	
Adresse	
Nom et coordonnées de l'interlocuteur formation	

NOM DU OU DES APPRENANT(S)
Date et signature

BULLETIN D'INSCRIPTION À UNE FORMATION INTRA

○ À renvoyer complété via contact-def@echo-sante.com - Tél : 02.40.32.85.22



ETABLISSEMENT

- Je souhaite adapter une formation du catalogue à nos besoins
- Je souhaite concevoir une action de formation sur-mesure

Description du projet :

Objectifs pédagogiques – Profil des apprenants – Nombre de personnes à former – Contraintes éventuelles – Modalité – etc.



ÉTABLISSEMENT

Raison sociale
ou Prénom NOM

N° SIRET

Adresse

Nom/Coordonnées
Interlocuteur
formation

BULLETIN D'INSCRIPTION À UN E-LEARNING



○ À renvoyer complété via contact-def@echo-sante.com - Tél : 02.40.32.85.22

E-LEARNING	
Intitulé	
Période de formation	

ÉTABLISSEMENT / PROFESSIONNEL DE SANTÉ	
Raison sociale ou Prénom NOM	○
N° SIRET	
Adresse	
Nom et coordonnées de l'interlocuteur formation	

NOM DU OU DES APPRENANT(S)
Date et signature

INFORMATIONS PRATIQUES

○ Accueil et modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap

Les locaux de l'organisme de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Département Enseignement et Formation apporte une attention particulière et prioritaire à l'accessibilité des personnes atteintes d'un handicap. Afin de faciliter leur intégration et le suivi pédagogique, un référent handicap les accompagne en amont et tout au long de la formation. Tout en respectant les exigences pédagogiques, notre volonté est d'adapter l'environnement dédié à l'apprentissage afin d'offrir un confort de travail optimum et de nous entourer d'un réseau de partenaires pour répondre aux mieux aux attentes des apprenants.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre référent handicap en amont de la session de formation afin de définir ensemble les moyens à mettre en œuvre pour adapter au mieux leur accueil et la formation. contact-def@echo-sante.com - Tél : 02.40.32.85.22.

○ Modalités d'inscription

- ▶ Les bulletins d'inscription et les demandes de formation s'effectuent par :
 - . courrier postal à l'attention de ECHO Enseignement et Formation - Pavillon Montfort - 85 rue Saint Jacques – 44202 NANTES cedex 2
 - . email via l'adresse contact-def@echo-sante.com
- ▶ Les inscriptions sont définitives pour les formations prises en charge par l'employeur lors la signature d'une convention de formation ou par l'apprenant lors de la signature d'un contrat de formation. Ces documents précisent les modalités de participation
- ▶ La convocation accompagnée du programme détaillé, du questionnaire de recueil des attentes de l'apprenant, du livret d'accueil et les informations pratiques sont adressés au commanditaire environ 1 mois avant le début de la session de formation.
- ▶ Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours ouvrés avant la session.
- ▶ A l'issue de la formation, un certificat de réalisation de formation est délivré au participant et /ou un duplicata de l'attestation de formation et/ou la feuille d'émargement sont envoyés au service Ressources Humaines, commanditaire de la prestation, accompagné de la facture..

INFORMATIONS PRATIQUES

○ Conditions d'annulation

En cas de désistement non signalé 14 jours avant le début de la formation, ECHO Enseignement & Formation se verra dans l'obligation de facturer au commanditaire ou l'organisme 50% du montant du coût pédagogique. En cas d'absence d'un apprenant, sans remplacement par une autre personne du même profil, ECHO facturera la totalité du coût pédagogique. Il en sera de même en cas de départ d'un apprenant en cours de formation.

○ Responsabilités et force majeure

L'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses commanditaires ou de ses apprenants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure : maladie ou accident de l'intervenant, grève ou conflits sociaux externes à ECHO, désastres naturels, incendies, approvisionnement en énergie et toute autre circonstances échappant au contrôle raisonnable du Département Enseignement et Formation.

○ Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique) utilisés par l'organisation de formation ECHO, le Département Enseignement et Formation, dans le cadre de ses formations et/ou remis aux apprenants constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. Le commanditaire et l'apprenant s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord préalable du Département Enseignement et Formation ECHO. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute l'utilisation faite par le commanditaire et l'apprenant en vue de l'animation de formations.

○ Confidentialité – Données personnelles

Dans le cadre de sa prestation de formation, le Département Enseignement & Formation de ECHO collecte des données à caractère personnel de la personne concernée par ladite formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et manuel (Ex : Feuille d'émargement) dans les conditions prévues par la loi et l'article 6.1.b) du RGPD (Règlement Européen sur la protection des données) à des fins de suivi du dossier de formation professionnelle continue. Les données collectées concernent le nom, prénom, fonction et coordonnées concernant le commanditaire / l'apprenant.

Conformément à la loi et au règlement précités, l'apprenant bénéficie d'un droit d'information, d'accès, de rectification et de suppression des données, droit de solliciter la limitation du traitement, droit de s'opposer au traitement, et droit à la portabilité des données le concernant. Il peut exercer ce droit et obtenir communication desdites informations auprès du département Enseignement et Formation de ECHO

par mail : contact-def@echo-sante.com ou

par voie postale : Pavillon Montfort – 85 rue saint Jacques – 44202 NANTES cedex 2.

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

○ Article 1 – Objet de la politique d'accessibilité

Conformément à la loi dite « loi Handicap » du 11 février 2005, les organismes de formation sont tenus d'accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ; de garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours. En tant qu'organisme de formation engagé, cette politique garantit aux personnes en situation de handicap un bon accompagnement au sein de notre organisme de formation, en particulier la possibilité d'accéder à la formation en bénéficiant d'une prise en compte spécifique des besoins de chaque situation, de l'écoute attentive de la demande et de l'orientation vers une solution adaptée.

○ Article 2 – Communication de la présente politique

Le Département Enseignement et Formation garantit aux personnes en situation de handicap un accueil et une écoute des besoins et des demandes sans discrimination. Le Département Enseignement et Formation diffuse cette politique auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans les formations professionnelles gérées en la rendant accessible notamment sur son site internet.

○ Article 3 - Référent handicap

Isabelle HAUTBOIS, Responsable de la formation externe, est le référent handicap au sein de notre organisme de formation et pour l'ensemble des intervenants internes ou externes de la formation. Le référent handicap n'intervient pas forcément directement, mais pilote l'ensemble de ces actions ou reste le point de contact privilégié dès qu'une situation nécessite une analyse spécifique.

○ Article 4 - Veille « handicap »

Le Département Enseignement et Formation entretient le savoir-faire et les connaissances de son référent handicap par de la veille active sur le sujet des formations professionnelles et de leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Cette veille fait l'objet d'un contrôle durant l'audit qualité QUALIOPi et est sanctionnée par la délivrance de la certification du même nom.

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

○ Article 5 – Candidature des personnes en situation de handicap

Le Département Enseignement et Formation garantit aux personnes en situation de handicap qui souhaitent suivre ses formations, un accueil et une écoute des besoins et des demandes sans discrimination. Dès la candidature de l'apprenant, l'éventuelle situation d'un handicap est abordée, afin que l'équipe administrative et l'équipe pédagogique en charge de l'analyse de la candidature puisse :

- Accueillir, écouter la personne en situation de handicap et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap
- Informer et sensibiliser sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formation
- Se mettre en lien avec le référent handicap des clients ou à défaut une structure spécialisée permettant ainsi de conseiller et /ou orienter la personne en situation de handicap (Voir annexe réseau de partenaires et notamment le formulaire « Contact Ressource Handicap Formation » de l'AGEFIPH)
- Orienter la personne en situation de handicap auprès des acteurs utiles, selon les besoins
- Contribuer avec le référent handicap des organisations clientes ou un acteur spécialisé dans le domaine du handicap au montage de dossiers administratifs utiles
- Evaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques et d'accessibilité
- Accompagner à la mise en place /déroulement du parcours le plus adapté conjointement avec les référents handicap des entreprises clientes
- S'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques permettant l'intégration de la personne en situation de handicap et des éventuelles solutions de compensation, en lien avec les organismes partenaires lorsque leur faisabilité n'est pas réalisable en interne (voir annexe)
- Sensibiliser ou orienter la personne en situation de handicap vers les prescripteurs conjointement avec les référents handicap des organisations clientes

Par ailleurs, même si la personne n'est pas en situation de handicap au moment de la candidature, une sensibilisation des futurs apprenants est réalisée pour les inciter à faire part au Département Enseignement et Formation le plus tôt possible d'une modification de leur situation nécessitant une réanalyse de l'adaptation des modalités pédagogiques initialement prévues. Ceci afin de prévenir les ruptures de parcours en lien avec une nouvelle situation de handicap.

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

Article 6 – Suivi des apprenants en situation de handicap

Durant toute la formation du bénéficiaire, une attention toute particulière est apportée à son suivi :

- Assurer un suivi individualisé et une surveillance particulière pour éviter les ruptures de parcours
- Vérifier la bonne mise en place des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques prévues et des éventuelles solutions de compensation, en lien avec les organismes partenaires s'ils ont été mobilisés pour aider.
- Donner des conseils individualisés sur :
 - L'organisation de l'espace de travail (agencement, hauteur des tables, mobilier conseillé, lumière)
 - La prise en main et l'usage de la plateforme de formation (pour les formations à distance), ainsi que la manière de prendre en compte les différents types d'activités demandés
 - L'organisation du temps de travail consacré à la formation
- Concilier les conditions et la compensation du handicap avec l'appui de l'apprenant lui-même, du référent handicap des organisations clientes (si la formation est portée par l'employeur), ou tout autre acteur mobilisé.
- Mettre en place des outils facilitateurs permettant l'intégration au sein de la formation. Par exemple :
 - Support écrit fourni au format numérique ebook afin de pouvoir être grossi pour les malvoyants
 - Pour les formations à distance : Cours de formation présentant des activités de faible durée permettant des séances de travail fractionnées
 - Pour les formations en présentiel : Gestion du déroulé de la formation flexible intégrant des pauses de fréquence et durée adaptables, et des exercices optionnels
 - Pour les formations en présentiel : Locaux accessibles Personne à Mobilité Réduite avec stationnement gratuit, mobilier (tables et chaises) de hauteur adaptable, ajout d'un éclairage renforcé sur demande, salle séparée pour essayages individuel
- Veiller à la meilleure inclusion de l'apprenant dans son groupe, sa session de formation

Article 7 – Amélioration continue de la gestion des situations de handicap

À l'issue de chaque parcours de formation d'une personne en situation de handicap, une attention particulière est portée sur son évaluation à chaud et à froid de la formation. Par ailleurs, l'équipe capitalise sur les actions menées, leur bonne ou moins bonne efficacité, les contacts noués et les améliorations à envisager pour les futurs stagiaires en situation de handicap.

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

RÉSEAU DE PARTENAIRES

AGEFIPH

<http://www.agefiph.fr> - Tel : 0800 11 10 09 (voir leur site pour accès personnes sourdes et malentendantes)

L'AGEFIPH est un réseau régional dont la liste des référents est accessible via <https://www.agefiph.fr/acteur-de-la-formation#lagefiph-en-regions>

Les principales aides pour financer les formations :

- Aide à la formation dans le cadre du maintien dans l'emploi
- Aide à la formation des salariés handicapés dans le cadre d'un maintien de l'employabilité
- Aide à la formation dans le cadre du parcours vers l'emploi

Les principales aides pour compenser le handicap dans le cadre d'une formation professionnelle :

- Aide technique en compensation du handicap (achat d'équipements techniques spécifiques pour suivre la formation)
- Aide humaine en compensation du handicap (intervention d'une personne)
- Aide à l'adaptation des situations de travail des personnes handicapées (aide pour adapter le poste de travail)

La dernière version du guide des aides et services est accessible :

https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-02/Agefiph_Metodia_Janvier-2024.pdf

Pour se faire aider dans la prise en charge d'un dossier « Contact Ressource Handicap Formation - Situations individuelles en formation » :

[Contact Ressource Handicap Formation - Situations individuelles en formation \(office.com\)](#)

Avec la vidéo d'aide et d'appropriation de la grille : <https://www.youtube.com/watch?v=R2Kpmfh26R8>

Pour déposer un dossier : <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/depot-de-demande-d-aide-financiere>

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

RÉSEAU DE PARTENAIRES

○ MDPH et parcours Handicap

Les maisons départementales pour les Personnes Handicapées et le site <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/> sont des ressources utiles pour les PSH et leurs aidants. Notamment, on y trouve des informations sur :

Les aides techniques et les aides matérielles : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/aides-techniques>

Un récapitulatif de toutes les aides possibles dans le cadre d'une formation professionnelle : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle/le-financement-des-formations>

○ Cap Emploi

Depuis 2021-2022, l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont accompagnés au sein des agences d'un conseiller référent qui peut leur apporter une réponse aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs : conseillers accompagnement/entreprises, psychologues du travail, conseillers gestion des droits... Le réseau CAP Emploi s'appelle Cheops et une carte interactive est disponible ici pour connaître les antennes locales : <https://www.cheops-ops.org/notre-reseau/>

A noter que les conseillers ont à leur disposition le centre ressources indexé compensation handicap et emploi (Criche), ressources internes pouvant être consultées pour trouver les solutions possibles et déjà éprouvées pour compenser un handicap spécifique. <https://www.cheops-ops.org/notre-expertise/le-centre-ressources-de-la-compensation-cheops.html>

○ FIPHFP pour la fonction publique

<https://www.fiphfp.fr/>

Ressource Handicap Formation

L'AGEFIPH propose un réseau de Ressource Handicap Formation (RHF) par région dont la liste est accessible via : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

Le Département Enseignement & Formation ECHO est un organisme de formation professionnel enregistré sous le N° d'activité 52 44 03767 44 auprès du préfet des Pays de Loire. Son siège social est domicilié au 85 rue St Jacques - Pavillon Montfort 44202 NANTES cedex 2.

○ Dispositions générales

Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivant et R6352-1 et suivant du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires, et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

○ Champ d'application

Article 2 : Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par le Département Enseignement et Formation ECHO et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par le Département Enseignement et Formation ECHO et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de formation

La formation aura lieu, soit dans les locaux du Département Enseignement et Formation ECHO, au 85 rue St Jacques, Pavillon Montfort, à NANTES, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement au sein des locaux du Département Enseignement et Formation ECHO mais également dans tout local ou espace accessoire à l'organisme.

○ Hygiène et sécurité

Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres, en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène, en vigueur sur le lieu de formation. Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

○ Hygiène et sécurité

Article 5 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : Interdiction de fumer

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

Article 7 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai, l'ordre d'évacuation donné par le formateur de la session ou par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement, doivent être scrupuleusement respectées.

Article 8 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme. La déclaration d'accident, le cas échéant, doit être établie soit par l'entreprise si le stagiaire accidenté est un salarié en formation dans le cadre du plan de formation (l'organisme doit avertir l'entreprise de l'accident dans les meilleurs délais), soit par l'organisme dans tous les autres cas (salarié en congé individuel de formation, demandeur d'emploi).

○ Discipline

Article 9 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente à la session de formation.

Article 10 : Horaires – Absence - Retard

Les horaires de session de formation sont fixés par le Département Enseignement et Formation ECHO et portés à la connaissance des stagiaires par l'envoi de convoca-tion. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. Toutefois le Département Enseignement – Formation ECHO se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de formation en fonction des nécessités de service.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

○ Discipline

En cas d'absence ou de retard, il est préférable pour le stagiaire d'en avvertir le Secrétariat du Département Enseignement et Formation ECHO au : 02 40 32 85 22.

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi journée (matin et après-midi). L'employeur du stagiaire est informé des absences dans les meilleurs délais qui suivent la connaissance par l'organisme de formation.

Article 11 : Locaux de formation

Les stagiaires ont accès aux locaux de formation exclusivement pour suivre la session de formation à laquelle ils sont inscrits. Ils ne peuvent y entrer ou y demeurer à d'autres fins, sauf autorisation de la direction. Il leur est interdit d'être accompagnés de personnes non inscrites à la formation, de causer du désordre et, d'une manière générale, de faire obstacle au bon déroulement à la session de formation.

Article 12 : Usage du matériel et mobilier

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel et mobilier qui lui est confié. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel et mobilier conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

Article 13 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 14 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

Le Département Enseignement et Formation ECHO décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 15 : Sanctions et procédures disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction ou d'une procédure disciplinaire régies par les articles R 6352-3 à R 6352-8 du Code du travail reproduits à la suite :

Constitue une sanction, toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

○ Discipline

Article R6352-4 - Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Article R6352-5 - Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :

1° Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge ; Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage. La convocation mentionnée au 1° fait état de cette faculté ; Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article R6352-6 - La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire par lettre recommandée ou remise contre récépissé.

Article R6352-7 - Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R. 6352-4 et, éventuellement, aux articles R. 6352-5 et R. 6352-6, ait été observée.

Article R6352-8 - Le directeur de l'organisme de formation informe de la sanction prise :

L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation d'une entreprise ;

L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation ;

L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire..

○ Application

Article 16 : Affichage

Le présent règlement est affiché dans les locaux du Département Enseignement et Formation ECHO et diffusé sur le site Internet de l'organisme de formation.

Article 17 : Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 1^{er} Janvier 2012

contact-def@echo-sante.com • Tél : 02.40.32.85.22 • <https://echo-dialyse.fr/formations/>

Le Département Enseignement & Formation ECHO est un organisme de formation professionnel enregistré sous le N° d'activité 52 44 03767 44 auprès du préfet des Pays de Loire ; référencé Datadock ; certifié Qualiopi et enregistré comme Organisme de Développement Professionnel Continu sous le N°1402.

○ Enregistrement des inscriptions

L'enregistrement des demandes d'inscription à une action de formation par voie postale, électronique ou internet s'effectue par ordre d'arrivée.

A réception, le Département Enseignement & Formation de l'Association ECHO vous transmet au demandeur :

- Pour les inscriptions à titre individuel, un devis correspondant à la formation souhaitée. Celui-ci est à nous retourner daté, signé et accompagné d'un règlement à l'ordre de l'Association ECHO. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant suivi l'intégration du programme pédagogique. Ce dernier recevra également une facture acquittée.
- Pour les inscriptions à titre professionnel ou dans le cadre du Plan de développement de votre établissement, une convention de formation professionnelle ainsi qu'un devis sont adressés au Responsable formation de votre établissement en vue de nous les retourner signés et revêtu du cachet de l'organisation 7 jours avant la formation. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers, il appartient au demandeur d'émettre la demande de prise en charge avant la formation et d'indiquer sur la convention de formation l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à notre organisme de formation avant le premier jour de la formation, la formation sera facturée à l'établissement demandeur.

A l'issue de la formation, une copie de la feuille de présence et une attestation de présence seront transmises avec la facture à l'établissement et/ou à l'organisme financeur.

Par ailleurs, une invitation à la formation souhaitée sera adressée aux participants 15 jours avant la formation inter-établissements. Celle-ci en précisera les modalités : date(s), horaires, lieu et plan d'accès. A noter, toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

○ Conditions d'annulation ou de report

Toute annulation devra être formulée par écrit. En cas de désistement non signalé 14 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation de l'Association ECHO se verra dans l'obligation de facturer à l'établissement ou l'organisme 50% du montant du coût pédagogique. En cas d'absence du stagiaire, sans remplacement par une autre personne de même profil, la totalité du coût pédagogique sera facturé. Il en sera de même en cas de départ d'un stagiaire au cours de la formation. Il peut être mis fin à une convention par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 15 jours signifié par écrit avec accusé de réception.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

○ Conditions d'annulation ou de report (suite)

En cas de force majeure ou de nombre insuffisants d'inscrits, l'organisme de formation de l'Association ECHO se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Dans ce cas, il proposera au stagiaire de reporter son inscription sur une session ultérieure. Dans le cas d'une annulation sans report, les frais d'inscription sont intégralement remboursés, l'Association ECHO ne prenant pas à sa charge les éventuels frais engagés directement ou indirectement par le stagiaire.

○ Dispositions financières

Notre organisme de formation étant exonéré de TVA suivant l'attestation datée du 02/10/2002 – Art. 261.4.4 a du CGI, le prix des formations comprend l'élaboration du programme de formation - l'ingénierie pédagogique, la programmation et la mise en œuvre – la réalisation des documents remis aux stagiaires, l'animation de la journée de formation. Pour les formations en intra, les frais liés aux déplacements, aux repas et à l'hébergement du formation s'ajoutent aux coûts pédagogiques.

La facture est transmise après la réalisation de la formation sur la base de la convention de formation simplifiée signée et, s'il y a lieu, des justificatifs remis par le formateur pour les formations en intra. Le paiement est quant à lui à effectuer par virement dans un délai de 15 jours après la réception de la facture.

○ Données personnelles traitées

Dans le cadre de sa prestation de formation, l'organisme de formation de l'Association ECHO collecte les données à caractère personnel de la personne concernée de ladite formation. Elles font l'objet d'un traitement manuel (ex : feuille d'émargement) dans les conditions prévues par la loi et l'article 6.1.b) du RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données) à des fins de suivi du dossier de formation professionnel le continue. Les données collectées concernent le nom et le prénom. L'Association ECHO s'engage à ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles susmentionnées.

Conformément à la loi et au règlement précités, le stagiaire bénéficie d'un droit d'information, d'accès, de rectification et de suppression des données, droit de solliciter la limitation du traitement, droit de s'opposer au traitement, et droit à la portabilité des données le concernant. Il peut exercer ce droit et obtenir communication desdites informations auprès du Département Enseignement et Formation de l'Association ECHO par courrier postal adressé à l'adresse du siège social ci-dessous.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

○ Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de leur auteur. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.



ECHO Dialyse

Département Enseignement & Formation

Pavillon Montfort - 85 rue Saint Jacques
44202 NANTES Cedex 2
<https://echo-dialyse.fr/formations/>

contact-def@echo-sante.com
Tél : 02.40.32.85.22